

Ecole Elémentaire du HOHBERG
10, rue du Hohberg
67200 STRASBOURG
☎ 03 68 98 52 13
ce.0672758j@ac-strasbourg.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Renseignements concernant l'élève

Nom : Prénom : Sexe : M ou F

Date de naissance : / / à Département ou pays.....

Nationalité :

Ecole et classe fréquentée l'année dernière :

Renseignements concernant les représentants légaux de la famille

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Prénom		
Situation de famille	Marié - divorcé - séparé - célibataire	Marié - divorcé - séparé - célibataire
Autorité parentale	OUI / NON*	OUI / NON*
Profession		
Téléphone		
Adresse		
e-mail		

* Le retrait de l'autorité parentale doit être justifié par un document officiel.

Si le responsable légal de l'enfant est un tuteur, précisez sa parenté ou sa fonction :

Coordonnées du tuteur légal : Nom : Prénom :

Structure :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

FRERES (NOM, Prénom, date de naissance)	SŒURS (NOM, Prénom, date de naissance)
né le	née le
né le	née le
né le	née le

Langue habituellement parlée en famille :

Merci d'informer l'école de tout changement (situation familiale, coordonnées, etc.)

RELIGION / MORALE

Mon enfant suivra l'enseignement religieux : catholique protestant
Mon enfant suivra le cours de : morale

PERI-SCOLAIRE

Restaurant scolaire	<input type="checkbox"/> régulièrement, jours :	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> jamais
Garderie soir	<input type="checkbox"/> régulièrement, jours :	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> jamais

DROIT A L'IMAGE

J'autorise les enseignants de l'école à prendre mon enfant, ainsi que ses productions scolaires, en photo ou à le filmer, dans le cadre des activités scolaires. J'autorise la publication de ces images sur tout support choisi par l'enseignant.

Oui

Non *

**L'usage des images est sans but lucratif et sans publication du nom de famille. Elle ne vise qu'à valoriser les activités scolaires auxquelles votre enfant aura pris part.*

ASSURANCE SCOLAIRE

- Responsabilité civile : OUI / NON
- Assurance individuelle accident : OUI / NON

La garantie individuelle accident est nécessaire pour la participation de votre enfant aux sorties et aux activités sportives

Merci de **remettre à l'enseignant une attestation d'assurance** de votre enfant dans les 15 jours suivants la rentrée. Ce document doit comporter les coordonnées de votre assureur, le numéro du contrat, le nom de votre enfant, la durée de validité.

SANTE / URGENCES

Fragilité(s) particulière(s) (allergie, vision, etc....) :

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est-il en place ? OUI / NON depuis le

En cas d'accident, l'école s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Pensez à nous avertir des changements de numéros de téléphone en cours d'année.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné d'un membre de sa famille.

J'autorise les enseignants de l'école à prendre toutes mesures (interventions médicales, hospitalisation) rendue nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

Oui

non

En cas d'urgence, si l'école n'arrive pas à me joindre, j'autorise les enseignants de l'école à prévenir :

1. NOM :Prénom : Téléphone :

Parenté :

2. NOM :Prénom : Téléphone :

Parenté :

A Strasbourg, le.....

Signature Parent 1

Signature Parent 2